



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01048

Numéro SIREN : 417 491 982

Nom ou dénomination : LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2015 sous le numéro de dépôt 3451

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de €. 1.369.619.940
Siège social : Raffinerie de Berre, Chemin Départemental 54, 13130 Berre l'Etang
417 491 982 RCS Salon de Provence

PROCÈS-VERBAL **DES DECISIONS DU PRÉSIDENT** **EN DATE DU 30 OCTOBRE 2015**

modification du Directeur Général

L'an deux mille quinze,
Le 30 octobre,

M. Richard Roudeix, en qualité de Président de la société LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS,

A pris les décisions suivantes :

- Constatation de la démission de Monsieur Jérôme Mauvigney de ses fonctions de Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement, fixation de ses pouvoirs et détermination de sa rémunération,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président prend acte de la démission de Monsieur Jérôme Mauvigney de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet à compter du 1^{er} novembre 2015.

Le Président donne à Monsieur Jérôme Mauvigney quitus de sa gestion pour ses fonctions de Directeur Général et le remercie pour les services rendus à la Société.

DEUXIEME DECISION

Le Président décide de nommer en remplacement, avec effet à compter du 1^{er} novembre 2015, en qualité de Directeur Général de la Société :

Monsieur Eric Meslé

né le 25 avril 1960 à La Roche sur Yon (85)

de nationalité française

demeurant 57 Avenue des Ecoles Militaires Le Parc Cézanne Bat E 13100 Aix en Provence.

Monsieur Eric Meslé est nommé pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, Monsieur Eric Meslé représentera la Société vis-à-vis des tiers et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs que la loi confère à l'Associé Unique et exercera ses pouvoirs conformément aux statuts.

Monsieur Eric Meslé préalablement pressenti, a déclaré accepter les fonctions de Directeur Général qui viendrait à lui être confiées, n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Le Président prend acte que Monsieur Eric Meslé n'est pas titulaire d'un contrat de travail avec la société LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS.

TROISIEME DECISION

Le Président décide que Monsieur Eric Meslé ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général. Cependant, il aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais exposés dans le cadre de l'exercice de son mandat.

QUATRIEME DECISION

Le Président confère tous pouvoirs à La Loi, 33 rue des Jeûneurs, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 572 098 507, de pour et au nom de la Société, faire au Tribunal de Commerce compétent, les formalités subséquentes, au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite société, et de certifier conforme les actes visés à l'article R123-102 du Code de Commerce dans le cadre de l'article R 123-4 du Code de Commerce. En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

u 
Le Président
Monsieur Richard Roudeix